

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/069/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 77/06 (AMR 51/059/2006 du 4 avril 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS (CAROLINE DU NORD) Willie Brown (h), Noir, 61 ans

Londres, le 21 avril 2006

Willie Brown a été exécuté par injection létale le 21 avril, à 2 heures du matin (heure locale), dans la prison centrale de Raleigh (Caroline du Nord). Il avait été condamné à mort en 1983 pour le meurtre de Vallerie Ann Roberson Dixon. Selon les informations recueillies par Amnesty International, il souffrait de maladie mentale et n'avait pas bénéficié d'une défense digne de ce nom en première instance.

Les avocats de Willie Brown avaient formé un recours dans lequel ils faisaient valoir que l'exécution devait être annulée, dans la mesure où les produits chimiques utilisés dans le cadre de la procédure d'injection létale provoquent des souffrances physiques, mais la Cour suprême fédérale a refusé d'examiner cette requête.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*